



C'est le printemps

# Glaire et la Presqu'île

## Fév-Mars-Avr 2022

### Flash-info n° 148 de la Commune de Glaire



**LE MOT  
DU  
MAIRE**

Ce flash info riche en évènements relate la vitalité de notre commune et je félicite toutes les personnes qui consacrent une partie de leur temps libre à faire vivre notre collectivité. Grâce à eux la citoyenneté prend tout son sens, ce qui s'est traduit également par cet élan de générosité lors des collectes des 18 et 19 mars organisées par la municipalité pour aider la population ukrainienne victime d'une guerre hideuse provoquée par Vladimir Poutine, président mais despote de la fédération de la Russie qui n'est plus qu'une société servile et aveugle en raison de la désinformation organisée par le pouvoir actuel depuis de nombreuses années.

Dimanche, nous élisons notre président (e), c'est pourquoi il est important de voter pour marquer notre attachement à la démocratie en opposition au totalitarisme qui bafoue les droits de l'homme (de l'humanité).

Bonne lecture

André GODIN

## Finances : Bilan de l'exercice 2021

C'est Le 28 mars 2022 que les comptes administratif et de gestion de l'exercice 2021 ont été présentés aux membres du conseil municipal pour approbation.

Le compte administratif retrace toutes les dépenses et les recettes du maire qui doit rendre compte annuellement des opérations qu'il a réalisées. Ce compte doit être conforme au compte de gestion du comptable du trésor public.

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général 243 249 € 36.85%	Charges de personnel 296 088 € 44.85%	Autres charges de gestion 93 340 € 14.15%
Charges financières 27 319 € 4.14%	Total des dépenses de fonctionnement 660 292 € 100%	

### Recettes de Fonctionnement

Impôts et taxes 682 829 € 67.94%	Atténuations de charges 4 044 € 0.41%	Produits des services et des ventes 55 114 € 5.48%
Dotations subventions 215 536 € 21.44%	Autres produits de gestion courante 47 403 € 4.7%	Total des recettes de fonctionnement 1 005 072.80 € 100%

### Section de fonctionnement :

Recettes :	1005072.80€
Dépenses :	660292.00€

### Section d'investissement :

Recettes :	889722.68€
Dépenses :	452607.21€

### Endettement de la commune

Capital dû au 01/01/2021:	Capital remboursé	Dette au 01/01/2022
<b>2 250 098 €</b>	<b>252 268 €</b>	<b>= 1 997 830 €</b>

Plus d'informations sur le site communal: [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)

## Famille Rurale: coup de gomme sur le covid19



Les activités reprennent au sein de l'association Famille Rurale (F.R). Certes la pandémie n'est pas oubliée, mais les observateurs percevront les manifestations d'une dynamique associative qui souhaite retrouver des adhérents conquérants ouverts à de nouvelles inscriptions. C'est la volonté exprimée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 février 2022 ***F.R, une association aux multiples activités. Inscrivez vous!***

Outre la brocante prévue le 1er mai 2022, la fédération départementale et la commune, organisent un centre aéré du 11 au 29 juillet 2022, pour tous les enfants scolarisés à Glaire. L'adhésion à « F.R » est obligatoire pour l'inscription. Parents ou grands parents de Glaire, vous pouvez inscrire un enfant qui vit occasionnellement chez vous. Merci de répondre à notre sondage.

## Une équipe municipale qui retrouve les manches



En partenariat avec la mairie d'Aiglemont et un transporteur de fenêtres polonaises dont le camion repartait à vide en Pologne, les élus (es) communaux ont organisé les 18 et 19 mars une opération « Faites un don pour l'Ukraine » La solidarité des Glairois (es) a montré combien notre population était sensible à cette guerre fratricide déclenchée par un illuminé assoiffé de pouvoir. A noter que des jeunes de Sapogne ont participé à cette collecte dans leur village avant de nous apporter leur récolte.

Les produits cédés ont fait l'objet d'un pré-tri répartis dans une centaine de cartons représentant près d'une tonne de marchandises qui ont été remis en mairie d'Aiglemont avant d'être emportés à Poznan et réacheminés à la frontière Ukrainienne. Merci pour cet élan de générosité.

La tête de Jean-Marc Stéphanini est connue de celles et ceux qui fréquentent ses cours de cuisine un mercredi sur deux dans la salle du lavoir. Depuis le 16 février, jour des vacances scolaires, ce sont les enfants qui ont participé aux demi-journées découvertes, animées par des élus communaux, qui ont profité de ses conseils pour réaliser un crumble aux pommes. Découper les pommes, graisser le moule, le remplir, surveiller la cuisson., ce sont toutes les étapes que les petites mains ont franchies brillamment avant d'emporter leur trophée à la maison. Merci Jean-Marc  
Merci à M. Rouet boulanger à Floing qui approvisionne le distributeur à pain près du lavoir. L'artisan a fourni des ingrédients pour la réalisation des crumbles.. La seconde demi-journée a permis de réaliser des déguisements.

## Nombre de voix obtenues au premier tour de la Présidentielle à Glaire

	Arthaud	Dupont Aignan	Hidalgo	Jadot	Lasalle	Le Pen	Macron	Mélançon	Peccresse	Poutou	Roussel	Zemmour
Glaire	0	15	4	9	17	150	105	52	6	3	4	39
Iges	0	1	0	2	0	27	32	10	1	1	0	7

## Tennis de table

20 ou 27 mai 2022?

## Pellets à domicile



La Présidente Valérie Chemin et le bureau de l'association sportive du tennis de table de Glaire, invitent celles et ceux qui s'intéressent ou qui souhaitent découvrir la pratique de ce sport à une journée de confrontation amicale

Après deux années de covid et d'hésitation, la fête des voisins fait parler d'elle. Doit elle avoir lieu le 20 ou le 27 mai? Choisissez le 20 mai et si le temps ne le permet pas, retrouvez vous le 27 à partir de 18h30

En relation avec un fournisseur de pellets de qualité, Sylvain Sinot, habitant de la résidence Avenir à Glaire propose une commande groupée avec livraison gratuite courant septembre. Contact maintenant au: 0647377158

## Prix des maisons fleuries 2021, décernés en 2022

Respectueuse du protocole sanitaire mis en place par le gouvernement, la commission des maisons fleuries qui ne souhaitait pas renouveler l'opération remise des prix chez les lauréats comme en 2020, a retardé la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle polyvalente le 25 février dernier.

Avec le diplôme, les récipiendaires ont reçu un bon d'achat et une plante offerte par monsieur DUMAY des établissements HANRAS à Sedan.



## Pays Sedanais - Ruisseau de GLAIRE: où en est-on?

<http://rivieres-pays-sedanais.over-blog.com/2022/04/ruisseau-de-glaire-point-d-etape-du-projet-du-pays-sedanais.html>



Sur le blog de la plateforme « over-blog », (adresse http ci-dessus), Quentin Chatellard, chargé de mission hydraulique à l'EPAMA, fait un compte rendu sur les scénarii d'aménagement envisagés sur le ruisseau de Glaire pour répondre au risque inondation.

Depuis février 2022 des études topographiques ont été menées sur l'ensemble de la zone concernée, et actuellement une étude géotechnique est en cours à proximité du ruisseau.. Ces sondages permettront de faire valider par un bureau d'étude les scénarii envisagés.

## Travaux à Glaire

**Rue de Bellevue:** Les travaux sur les réseaux d'eau et de l'assainissement commencés en janvier 2022 par la communauté d'agglomération sont terminés. Dès la fin de ce mois d'avril, l'entreprise Eurovia commencera l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement des trottoirs. Les travaux sont prévus pendant 8 mois.

**Pont du canal à Glaire:** Des travaux de remise en état de la structure ont été réalisés par le département. Reste le remplacement des garde-corps en commande.

**Rue Simone Veil dans le lotissement Villette 2:** L'aménagement de la voie et des trottoirs débiteront dès le dernier trimestre 2022.

**Enceinte du terrain de football:** Création d'un terrain multisports avec des subventions Européennes.

## Les rendez-vous

**Samedi 23 avril**

Tournoi de Tennis de table de 8h à 18h

**Dimanche 24 avril**

Elections Présidentielles (2ème tour)

**Dimanche 1er mai**

Brocante de Glaire organisée par F.R.

**Vendredi 20 ou 27 mai**

Fête des voisins par quartier

## La directrice met les points sur les « i »

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 8 mars 2022 à 17h30, dans la salle du conseil de la Mairie. Étaient présents : – Mmes Charlot et Wantwets Winkel, M. Mariuzzo ; représentants de la commune ; – Mmes Czorny et Laurent ; représentantes élues des parents d'élèves ; – Mmes Nicolas, Spazzi et Ponchaut ; enseignantes.

Après avoir traité les points sur le fonctionnement de l'école, madame Ponchaut, la directrice, évoque les relations avec certains parents d'élèves.

En début de conseil d'école, il a été évoqué des soucis de communication et de publication sur les réseaux sociaux. Le COVID a bouleversé la vie de tous, rendant les gens très nerveux, sans doute à juste titre. A plusieurs reprises lors du premier confinement, des publications sur les réseaux sociaux ont été portées à notre connaissance. Dans celles-ci, des parents de l'école déversaient tout un tas d'horreurs à notre égard. Nous n'avons pas donné suite (mais fait des copies d'écran)... Ensuite, il y a eu des parents qui se sont permis d'adresser des reproches au personnel communal chargé des transports scolaires, le ton employé a souvent été limite. J'avais du, à la demande du personnel en question, appeler quelques familles pour recadrer les choses... La situation perdure et cela devient franchement difficile à encaisser. Dernièrement, durant la période janvier/février qui a indiscutablement été pénible avec les tests à tout va, les attestations, les professeurs absents, les enfants renvoyés chez eux à cause de l'interdiction de brasser les élèves (tout cela n'était que la stricte application du protocole sanitaire décidé par le gouvernement de notre pays), certaines mamans se sont trop souvent permises d'agresser verbalement le personnel communal lors du ramassage scolaire et d'écrire des choses parfaitement intolérables sur « TouteMonAnnée ». Certaines ont directement remis en cause les compétences des enseignantes et de l'équipe municipale du village. Les représentants de la commune nous indiquent qu'ils ont eu connaissance de tout ça et trouvent ces agissements intolérables. Il est évoqué la possibilité de rédiger un mot à destination des parents qui préciserait les choses, car visiblement c'est nécessaire. Les reproches ou plaintes doivent, indique Mme Charlot, lui être directement adressées ou à Monsieur Godin, maire de la commune mais en aucun cas au personnel communal ou de l'éducation nationale. L'équipe enseignante tient à informer chacun et chacune que les copies d'écran ont été faites de toutes ces publications et le dossier est constitué, prêt à être transmis aux autorités compétentes. Nous ne tolérerons plus cela, il existe des lois qui régissent les publications sur internet. Chacun doit avoir conscience que tout ce qui est publié sur les réseaux sociaux peut être retenu contre l'auteur si une plainte était déposée. Public ou privé, chacun doit faire très attention à ce qu'il publie (de négatif) sur l'équipe enseignante ou communale, beaucoup de choses nous reviennent, même les publications privées ! Les parents sont libres de penser ce qu'ils veulent des enseignantes, mais il faut éviter de l'écrire sur internet ! Nous aspirons à revenir à un climat paisible et honnête. (car nous ne sommes pas dupes, nous savons qui publie derrière et nous adresse des grands sourires devant) et les équipes enseignantes et communales sont unies pour un retour à la quiétude. Diffamer publiquement une personne représentante d'une mission de service public (enseignant, infirmier, pompier, policier, etc.), expose à une peine aggravée d'un montant de 45000€

## Commune de Glaire: le maire informe



Un fourgon trafic Renault à la disposition des agents techniques renforce le parc automobile communal.

Il était temps, nos agents parfois bloqués pour se rendre à Iges ou Villette, n'hésitaient pas à faire usage de leur véhicule personnel. Ce véhicule équipé d'outils techniques répond à leurs attentes.

En dehors des horaires scolaires, l'accueil des enfants est assuré par des agents communaux. La pandémie du Covid 19 en a cloué quelques uns au lit. Ce sont des conseillers municipaux, bénévoles qui les ont remplacés à la garderie, à la cantine ou dans le bus scolaire. Des enseignantes malades ont été également contraintes de s'absenter sans pouvoir prévenir au préalable. Les parents ont été contactés pour récupérer leurs enfants conformément au protocole mis en place par le ministère de l'éducation nationale, provoquant des mécontentements. Le maire rappelle que les élus assurent leur mission dans le respect des recommandations préfectorales.

### POURQUOI VOUS NE DEVRIEZ PAS JETER L'HERBE TONDUE

Les dépôts sauvages d'herbe tondue apparaissent un peu partout. Vous ne devriez pas la jeter.

L'herbe tondue est un allié au potager. Utilisée comme paillage, elle est un formidable désherbant et fertilisant naturel, qui permet aussi de réduire les arrosages.



Glaire en Infos sur : [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : [glaire@orange.fr](mailto:glaire@orange.fr)